DHORME Victor HAYART Simon

RENDU SAE 1.04 – PARTIE ÉCONOMIE

THEME: L'ESN

1)

Entreprise: Orange Business Services

Année création: 2006 **Siège social**: à Paris

<u>Activité</u>: Télécommunications et services numériques <u>Effectif</u>: plus de 20 000 employés dans le monde entier

Chiffre d'affaire: 42,2 Milliards d'euros (dans le monde en 2019)

2)

Particularité économique :

Toutes les lignes internet ou téléphoniques appartiennent à « Orange » donc , les autres entreprises de ce domaine sont obligés de louer des lignes internet ou téléphoniques chez orange pour pouvoir faire profiter leur clients.donc monopole des lignes téléphoniques et internet a ce qui augmente énormément leur capitale.

-Chez un autre opérateur que « Orange » (exemple : SFR) , quand il y a une panne de réseau internet ou téléphonique , ils fournissent une solution TEMPORAIRE (comme un boîtier 4G d'une durée de 1 mois) , en attendant une réponse ou une réparation sur le terrain de la part de « Orange ».On pourrait donc en conclure que les clients de Orange sont « privilégiés » car étant directement en contact avec orange , leur clients peuvent avoir des délais de réparations plus court ou une réponse plus rapide.En sachant cela il faut avouer que Orange profite de cet avantage ce qui a entraîné une limite de 14 jours a Orange pour intervenir sur le terrain.

3)

Empreinte carbone :

En 2015 « Orange » dans le monde rejetait 1,48 Millions de tonnes de CO2 mais ayant mis un programme de réduction de CO2 en place , il sont aujourd'hui environ a 1,30 Million de tonne de CO2 avec pour objectif d'être a 1 Million de tonne de CO2 en 2025. Bien sur avec le bilan d'empreintes carbone , on peut dire que « Orange » est un grand contributeur au réchauffement climatique , par exemple a cause des « DATA CENTER » ou encore la fabrication du matériel de Orange (câble de fibre) , ou même la pose des câbles dans l'océan.Même si ces chiffres paraissent énorme il ne faut pas oublier que Orange est présent dans une grande partie du monde.

4)

Après avoir étudié le cas d'Orange il y a des choses que l'on savait déjà comme le fait qu'il possède tout le réseau de câblage en France mais il faut dire que nous savions pas tout de cela comme le fait que seul orange pouvait intervenir pour la réparation des câble ce qui leur donne un puissant avantage qu'il utilise bien au point de les obliger d'intervenir en moins de 14 jours cela a été assez surprenant de l'apprendre et a permis de comprendre pourquoi les autre fournisseur ont du trouver des solutions pour garder leur client en donnant un petit boîtier pour donne quand même un accès internet à ses clients.